



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.115/SR.566
9 juillet 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 566^{ème} SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 13 mai 1985, à 10 h 30

Président : M. GARBA (Nigéria)

SOMMAIRE

Adoption de l'ordre du jour

Déclaration liminaire du Président

Message du Secrétaire général

Déclaration du Président en l'honneur de M. Stevie Wonder

Déclaration de M. Stevie Wonder

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza.

Les rectifications éventuelles au présent compte rendu et à ceux des autres séances seront publiées dans un rectificatif.

La séance est ouverte à 11 h 50.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour est adopté.

DECLARATION LIMINAIRE DU PRESIDENT

2. Le PRESIDENT dit que la 566ème séance du Comité spécial contre l'apartheid est organisée en l'honneur de M. Stevie Wonder, personnalité du monde du spectacle universellement connue.
3. Sur l'invitation du Président, M. Stevie Wonder prend place à la table du Comité.

MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL

4. M. AKHUND (Sous-secrétaire général, Centre contre l'apartheid), donnant lecture d'un message du Secrétaire général dit que les chansons de M. Stevie Wonder réjouissent des millions de gens dans le monde. M. Wonder est aussi un artiste qui a une conscience sociale et une forte vocation humanitaire; il figure parmi les personnalités de premier plan qui ont décidé de mettre leur talent artistique au service du projet des Nations Unies pour l'Afrique; il a également exprimé sa solidarité avec la lutte contre l'apartheid en dédiant son Academy Award à Nelson Mandela, chef de la résistance nationale sud-africaine. C'est donc avec un grand plaisir que le Secrétaire général accueille M. Wonder au Siège des Nations Unies.

DECLARATION DU PRESIDENT EN L'HONNEUR DE M. STEVIE WONDER

5. Le PRESIDENT dit que le Comité spécial a spécifiquement choisi le trente-cinquième anniversaire de M. Wonder comme date de sa séance spéciale pour honorer ses nombreuses réalisations, rendre hommage à son humanisme, à son altruisme et à son courage. Aveugle de naissance, M. Wonder a fréquenté une école multiraciale pour enfants aveugles et c'est là que, pour la première fois, il a compris que la couleur de la peau d'une personne détermine sa position dans la vie. Sorti du coma dans lequel il était plongé à la suite d'un accident d'automobile en 1973, il a réalisé selon ses propres mots que "je suis ici pour faire quelque chose pour Dieu, et pour permettre aux gens de mieux communiquer entre eux".
6. M. Wonder a accepté le prix de la meilleure chanson au nom de Nelson Mandela, qui depuis 21 ans est en prison parce qu'il réclame justice pour son peuple. Les déclarations de M. Wonder ont entraîné l'interdiction de ses chansons par le régime sud-africain; mais le monde voit en elles l'assurance que les musiciens et les artistes ne restent pas indifférents tandis que des hommes comme Nelson Mandela donnent tout ce qu'ils ont pour que la justice l'emporte et que la haine raciale soit éliminée de la planète. Ne se contentant pas de gestes de soutien symboliques, M. Wonder a refusé un important cachet pour se produire en Afrique du Sud.

/...

7. Il ne faut pas oublier que beaucoup d'autres artistes connus ont également refusé les offres financières et autres que leur a faites le régime raciste pour essayer de briser le boycottage culturel de l'Afrique du Sud; mais parallèlement, de nombreux artistes continuent d'accepter des engagements dans ce pays soit parce qu'ils ignorent les conséquences de leur action soit parce qu'à tort ils estiment qu'en se produisant devant un public mixte en Afrique du Sud, ils contribuent à la lutte contre la discrimination raciale. Malheureusement d'autres artistes acceptent des engagements de ce genre pour des raisons moins valables.

8. On a récemment prétendu que le boycottage introduit la politique dans les domaines de la culture et des sports et qu'il porte atteinte à la liberté et à l'intégrité artistiques. Ces assertions sont tellement éloignées de la vérité que le Président se propose d'expliquer l'origine et le but de ce boycottage culturel et les mesures prises par le Comité spécial pour l'appliquer.

9. Le boycottage culturel de l'Afrique du Sud a été inauguré par la communauté artistique pour protester contre les règlements contraignants édictés par le régime raciste en 1965, interdisant les représentations et les audiences multiraciales. L'Assemblée générale des Nations Unies a ensuite demandé à tous les Etats et organisations de suspendre les échanges culturels éducatifs, sportifs et autres avec ce régime. Les syndicats de musiciens et d'acteurs ont essayé de persuader leurs adhérents de ne pas se produire en Afrique du Sud et de nombreux auteurs ont refusé que leurs pièces soient mises en scène dans ce pays. Plusieurs gouvernements ont cessé tout échange culturel avec l'Afrique du Sud. Au cours des années, de nombreuses organisations professionnelles et des artistes à titre individuel ont travaillé à renforcer le boycottage. Plusieurs musiciens, écrivains et artistes sud-africains ont participé au festival et au colloque intitulé "Culture et résistance", organisé au Botswana en 1982; plusieurs artistes des Etats-Unis ont refusé des engagements intéressants en Afrique du Sud.

10. En 1983, en application d'une décision de l'Assemblée générale visant à renforcer le boycottage culturel, le Comité spécial a entrepris la publication d'un répertoire des artistes, acteurs et autres qui se sont produits en Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid. Ce répertoire, toutefois, ne constitue pas une liste noire visant à pénaliser des particuliers pour leurs opinions; il ne traite pas des opinions politiques des personnes qui y figurent et ne propose aucune mesure punitive à leur égard. Il mentionne simplement le fait qu'un artiste s'est rendu en Afrique du Sud et, de ce fait, a mis son talent au service du régime raciste, en contravention avec le boycottage culturel imposé par l'Organisation des Nations Unies. Le répertoire permet aussi d'informer les artistes qui pourraient se rendre en Afrique du Sud en ignorant l'existence du boycottage culturel. En fait, plusieurs artistes qui ont appris le boycottage par l'intermédiaire du répertoire ont écrit au Comité spécial pour témoigner de leur horreur du régime d'apartheid et s'engager à ne pas se rendre en Afrique du Sud tant que ce système sera en vigueur. L'importance des cachets que l'Afrique du Sud propose aux artistes pour les inciter à se produire donne la mesure du désir qu'a le régime de briser le boycottage.

/...

11. Depuis peu, les autorités sud-africaines assouplissent la ségrégation des manifestations culturelles et du public décrétée en 1965 et elles essaient de faire une vitrine d'endroits tels que "Sun City" dans le bantoustan de Bophuthatswana. Toutefois, ces efforts ne tendent qu'à tromper l'opinion mondiale. Suivant les paroles d'un chanteur de musique pop anglais, rentré d'Afrique du Sud en 1982, "Sun City est un paradis pour Afrikaners dans un cauchemar pour Noirs". Malgré les entretiens en cours sur la réforme en Afrique du Sud, le changement ne peut intervenir que si le régime abat les structures de l'apartheid. Les échos presque quotidiens de massacres, d'arrestations et d'emprisonnements reflètent la véritable situation. Près de 300 personnes ont été tuées par la police et l'armée au cours des six derniers mois en Afrique du Sud, beaucoup d'entre elles l'ont été alors qu'elles se rendaient pacifiquement aux funérailles de personnes abattues au cours des manifestations. Au moment même où il parle de dialogue, le Gouvernement de Botha arrête tous les chefs de l'opinion publique africaine avec lesquels ce dialogue doit s'ouvrir. Le Président invite tous les membres présents à redoubler d'efforts pour faire pression sur le régime sud-africain et l'obliger à changer de politique pendant qu'il en est encore temps.

12. M. Wonder, tel Homère, est privé de la vue mais tel Homère encore, il a reçu le don d'une vision brillante d'un monde sans injustice, un monde d'égalité et d'harmonie entre les peuples. Fidèle à cette vision, M. Wonder s'est engagé moralement à combattre l'apartheid. Au nom du Comité spécial, le Président remet à M. Wonder un certificat en reconnaissance de son engagement et de ses efforts pour rendre espoir aux peuples opprimés du monde.

13. Le Président remet à M. Stevie Wonder un certificat du Comité spécial contre l'apartheid ainsi qu'une lettre de M. Edward Koch, maire de la ville de New York.

DECLARATION DE M. STEVIE WONDER

14. M. WONDER dit qu'à l'occasion de son anniversaire, il veut présenter tous les assistants à une amie très spéciale et très courageuse, nommée Lumière. Quand il perd son chemin, la Lumière le retrouve, lorsque les problèmes s'embrouillent dans son esprit, la Lumière les illumine. La Lumière est son amie très chère, elle l'aide à comprendre les opinions autres que les siennes, elle l'encourage à croire en ce qu'il sait dans son coeur être juste et elle lui montre la vérité.

15. La Lumière se rend en Afrique du Sud et lui fait des descriptions de ce pays qui franchissent les barrières de sa cécité. Cependant, ses efforts pour comprendre la situation dans ce pays l'amènent à poser de nombreuses questions. On lui dit que ceux qui ont le pouvoir en Afrique du Sud croient qu'ils ont un pacte avec un Dieu qui les autorise à prendre soin de la majorité de la population. Cependant, si tel est le cas, pourquoi des différences aussi frappantes existent-elles dans les possibilités offertes aux Noirs et aux Blancs en matière d'éducation, de soins de santé, d'emploi et d'accès à la propriété foncière. La Lumière lui dit que tous les peuples sont égaux de naissance et doivent avoir accès dans les mêmes conditions à toutes ces possibilités.

16. Si les ouvriers sont obligés de vivre à proximité des centres industriels en Afrique du Sud, pourquoi est-il nécessaire de les séparer de leurs femmes et de leurs enfants? La Lumière lui dit que les familles ne doivent pas être séparées à cause d'un système économique. Pourquoi tant de gens protestent-ils et font-ils le sacrifice de leur vie plutôt que de vivre dans des camps de réinstallation? La Lumière lui dit que cette politique est mauvaise; si les camps sont si merveilleux pourquoi les Sud-Africains blancs ne souhaitent-ils pas y vivre eux aussi?

17. Pourquoi les objecteurs de conscience sont-ils emprisonnés par les autorités sud-africaines, et quel est donc ce système qui ne peut survivre que par la seule violence des gens en place?

18. Lorsqu'il songe à l'Afrique du Sud, il lui semble entendre vibrer une corde familière et mélancolique. Peut-être cette corde évoque-t-elle la peine des chômeurs de son propre pays, le manque de communication entre parents et enfants, le cri des sans-abri et le gémissement des affamés. Il se demande si de telles choses sont justes non pour ceux qui portent le Créateur dans leur coeur mais pour ceux qui sont aveuglés par l'égoïsme et par le mal, qui se sont convaincus que l'injuste est juste et essaient de récrire les lois universelles qui gouvernent l'humanité. Ces choses n'ont jamais été et ne seront jamais justes. La Lumière lui inspire fréquemment des paroles impopulaires. Néanmoins, si ces choses sont justes elles ne peuvent être vaincues par la puissance.

19. Le monde ne peut pas continuer d'ignorer la tare qu'est l'apartheid. Lorsque les gens ont faim, ils cherchent des aliments, lorsqu'ils sont sans emploi, ils luttent pour trouver des moyens d'existence; lorsque les droits de l'homme leur sont refusés et qu'ils sont opprimés, ils se dressent et se libèrent en écoutant sonner la cloche de la liberté. Pour célébrer cette occasion, il veut faire entendre à l'assistance une chanson qu'il a composée sur la cloche de la liberté.

20. M. Wonder, s'accompagnant au piano, chante la chanson qu'il a composée pour la séance spéciale du Comité spécial contre l'apartheid.

La séance est levée à 12 h 40.